

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

CHRONIQUES

D'ARCHIVES

HORS-SÉRIE / JANVIER 2021



**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DE L'ISÈRE**  
SAINT-MARTIN-D'HÈRES



# NOUVELLES ARCHIVES...

*Pose de la première pierre 18 septembre 2018*

## **LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE**

L'Histoire, les archives, la conservation de notre patrimoine écrit revêtent pour moi une importance considérable. Leur accessibilité est tout aussi primordiale. D'où l'importance de disposer d'un bâtiment départemental qui réponde aux problématiques de sécurisation, qui soit pratique et accueillant.

Le projet initial de reconstruction sur le site existant en centre-ville ne répondait pas à ces objectifs. Bâtir des étages supplémentaires n'aurait fait qu'engendrer polémiques et mécontentement de la part du voisinage sans apporter suffisamment d'espace, de luminosité au public et aux agents.

Nous avons à cœur de porter un projet ambitieux, la reconstruction totale du bâtiment des Archives départementales, un projet qui répondit aux nécessités de restructuration pour augmenter la capacité d'accueil de fonds, mais qui constituerait en même temps une œuvre architecturale à part entière, esthétique et fonctionnelle. Un bâtiment qui ait du sens avec l'espace suffisant pour attirer plus de public encore, l'accueillir dans de meilleures conditions et conserver les 39 kilomètres de patrimoine écrit actuel et les 31 prévus dans les années futures de manière idoine. Il fallait dépoussiérer l'image que traîne depuis toujours la notion d'archives. Les rendre plus accessibles et visibles !

Ainsi, en implantant les archives près du campus universitaire nous avons fait le choix de la proximité. Celle des universités qui permettra aux étudiants de fréquenter le bâtiment de manière plus spontanée, d'aller à la rencontre de l'histoire iséroise plus fréquemment ou tout simplement de trouver un lieu de consultation moderne, une salle de conférence ouverte. L'interaction entre le passé et le présent est nécessaire. On ne doit en aucun cas oublier. Il faut considérer l'Histoire, l'expliquer, la comprendre et ne jamais l'occulter.

Nous avons aussi à cœur de ne pas limiter les archives à leur fonction première. En permettant à Philippe Cognée de s'exprimer sur ses parois, nous rendons vivant ce lieu, nous alimentons la mémoire collective avec une expression artistique contemporaine. Nous faisons entrer la culture encore un peu plus sur notre territoire. Et je m'en réjouis.

**Jean-Pierre BARBIER**

*Président du Département de l'Isère*



## **UNE PREMIÈRE**

14 000m<sup>2</sup> ! Sans hésiter, c'est la première fois, dans mes fonctions d'élu, que je participe à la construction d'un tel bâtiment. Vu l'ampleur, vu les conditions nécessaires pour la sauvegarde des précieux documents, vu la dénomination même de ces grands espaces dévolus à la conservation, « magasins », certains auraient pu envisager un bâtiment basique : « de grands frigos » sans âme. Heureusement, l'ambition du Département était autre. Le bâtiment doit s'affirmer comme un véritable équipement culturel, un lieu ouvert au public, participant à la requalification du quartier car, véritablement, le projet de CR&ON fait œuvre architecturale et l'enveloppe est à la mesure du contenu. Une œuvre presque sculpturale qui dialogue avec les falaises de la Chartreuse. Une œuvre dédiée à la conservation et à la valorisation de notre histoire pour les Isérois d'aujourd'hui et de demain.

**Patrick Curtaud**

*Vice-Président chargé de la culture et du patrimoine*

## **TRANSFORMATION**

En regardant la beauté toute sculpturale du nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère, je crois que c'est le terme « transformation » qui me vient à l'esprit comme une alchimie si rare à produire.

Transformation des plans en matière « vivante » qui fait écho aux falaises de la Chartreuse.

Transformation de la roche en ciment -trop souvent associé à une « matière grise » sans âme- procédé mis au point par Louis Vicat, un ingénieur isérois dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. 200 ans après, grâce à la recherche, le ciment nous dévoile à nouveau ses capacités techniques, plastiques et esthétiques.

Transformation de l'idée, de la cire et des pigments en œuvre d'art pour l'œuvre magistrale de Philippe Cognée présentée dans l'atrium.

Transformation des jeunes cerveaux en étudiants, « matière grise » de demain, prêts à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle sur le beau campus à proximité qui allie espaces naturels et architecture moderne.

Transformation, avant tout et surtout, des archives si précieuses en une multitude de recherches futures, d'ouvrages, d'expositions... mais aussi d'accompagnement quotidien de notre société pour les recherches des Isérois, des notaires, des administrations...

Transformation, enfin, d'une compétence obligatoire en véritable projet culturel.

Indéniablement, le Département offre avec ce nouveau bâtiment, une nouvelle pierre à la politique culturelle.

**Aymeric Perroy**

*Directeur de la culture et du patrimoine*



UN ÉCRIN

POUR LA MÉMOIRE

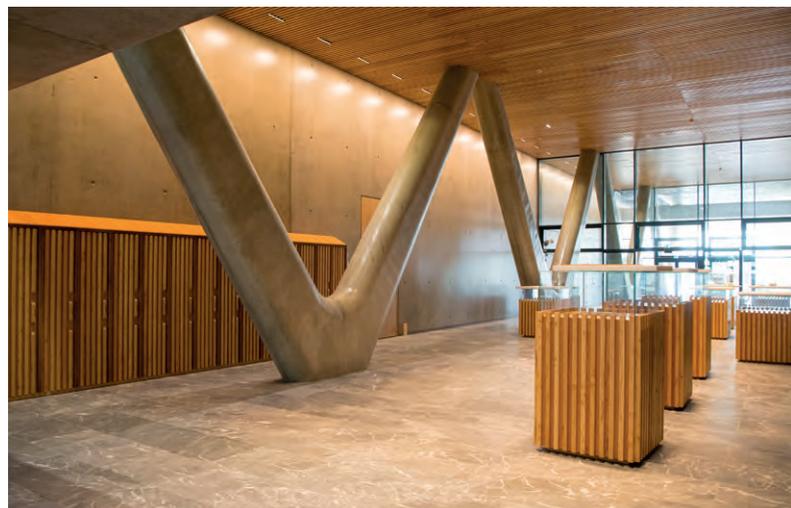
DU DÉPARTEMENT

Un bâtiment d'archives, c'est la combinaison de deux vocations contradictoires : un coffre-fort où sont conservés de façon définitive des documents fragiles et irremplaçables, et un lieu culturel ouvert à tous où l'on vient mener des recherches et s'enrichir de connaissances. Des règles précises (normes de conservation, critères de fonctionnalités) et une définition de chaque local et de ses équipements forment l'ossature du programme et sont la base de travail de l'architecte. À l'archiviste d'exprimer les besoins de son service, à la maîtrise d'œuvre de les traduire et d'insuffler une identité à ce bâtiment technique pour que ses utilisateurs et les visiteurs ressentent l'importance et la richesse du patrimoine écrit du département.

Un des principes de base est le cloisonnement entre les principaux espaces : le secteur de la réception et du traitement des documents par les archivistes, le secteur administratif, les locaux techniques, et les espaces ouverts au public. Entre ces deux grandes zones, l'accès en temps ordinaire n'est pas permis. Ce sont les documents qui vont vers les chercheurs : le public ne pénètre pas dans les magasins ni les locaux de traitement des documents et de travail du personnel. Des visites guidées lors de journées portes ouvertes permettent aux visiteurs de découvrir les coulisses des Archives.

## **LES NOUVELLES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE À SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Une extension sur place s'étant révélée impossible par manque d'espace et en raison des fortes contraintes du site grenoblois, les Archives de l'Isère quittent la rue Prudhomme où elles étaient installées depuis 1958 pour gagner un secteur peu connu de Saint-Martin-d'Hères, en bordure sud du domaine universitaire. À 3 km du centre-ville de Grenoble, bien desservi par les transports en commun et aussi par la route, ce qui est fondamental pour un service ouvert au public, le nouveau bâtiment s'élève dans une zone artisanale en mutation.



## LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

Le Département de l'Isère, maître d'ouvrage, a confié la conception des Archives aux agences d'architectes CR&ON (architecte mandataire, Grenoble) et D3 (architecte associé, Lyon) lauréates du concours d'architectes en juin 2016. Le bâtiment a été construit sur l'ancien terrain des cars VFD situé entre les rues Diderot et Georges Pérec entre mai 2018 et novembre 2020.

La surface utile est de **14.075 m<sup>2</sup>**.

Les dimensions extérieures du bâtiment sont de **90 m** de long x **54 m** de large et **25 m** de haut.

Une capacité totale de **70 km** linéaires répartis en **56** magasins de **200 m<sup>2</sup>** contenus dans **4** blocs de **5** niveaux chacun.

Montant total de l'opération (travaux et honoraires) : **37 millions** d'euros TTC dont **3.263.840** euros de subvention du Ministère de la Culture/Archives de France.





Le bâtiment se caractérise par un parti architectural fort : 4 blocs compacts de 5 niveaux de magasins, assemblés par des césures vitrées correspondant aux circulations, reposant sur un plateau, la « casquette », qui surplombe un rez-de-chaussée partagé en deux zones par une « rue intérieure ».

Traversant le bâtiment dans le sens nord-sud, rythmée par de puissants piliers en V, elle permet aux visiteurs d'accéder aux Archives soit du côté du campus (pistes cyclables, transports en commun), soit du côté de la ville (piste cyclable, parking pour le personnel et les usagers).

Situé dans un secteur urbain en voie de mutation, le bâtiment des Archives sera le premier service public à s'installer dans cette zone et à servir de trait d'union entre deux entités très séparées depuis des décennies, le domaine universitaire et la ville de Saint-Martin-d'Hères.

La conception a intégré les critères architecturaux du campus grenoblois ; la maîtrise d'œuvre a réussi de façon intelligente à équilibrer la perception du bâtiment entre le lourd et le léger, la « casquette » et les piliers en V venant alléger la masse imposante

des blocs de magasins, et à restituer les paradoxes des archives : lieu de conservation extrêmement protégé/ ouverture aux publics.

La composition très simple du bâtiment (espaces ouverts au public et zone d'accueil et de traitement des archives en RDC, bureaux au 1<sup>er</sup> étage, magasins du R+2 au R+6) s'est accompagnée d'une réflexion approfondie et de choix d'usage pertinents (circulations, relations visuelles...). La valeur d'usage a guidé les décisions de conception.

Les façades des magasins ont fait l'objet d'un travail très poussé tant sur le plan technique que sur le rendu esthétique : les blocs sont texturés dans la masse de lignes horizontales déclinant l'ocre et le gris, répondant aux strates du massif calcaire de la Chartreuse qui suggèrent la « sédimentation » des fonds d'archives au fil du temps, et faisant allusion à l'invention du ciment artificiel par l'Isérois Louis Vicat en 1817. Derrière ces façades, qui sont la peau extérieure du bâtiment, des galeries techniques forment un espace tampon autour des magasins, contribuant ainsi par cette double peau à la régulation climatique.

## LES ESPACES DÉDIÉS AUX PUBLICS





**LA RUE INTÉRIEURE :** le contraste est frappant entre l'extérieur du bâtiment, marqué par les quatre blocs compacts des magasins, et l'intérieur très ouvert que l'on découvre en pénétrant par les sas nord ou sud et en s'avançant dans la « rue intérieure » large de 9,50 m et longue de 62 m (surface totale 590 m<sup>2</sup>), sur laquelle s'ouvrent les espaces ouverts au public (aile est), tandis que la zone de traitement des documents, réservée au personnel, occupe l'aile ouest. La rue intérieure pavée de dalles de pierre gris-bleu et au plafond acoustique de bois ajouré, s'élève en son milieu en un atrium de 20 m de haut, cœur du bâtiment qui permet aux visiteurs de découvrir l'étagement et le volume occupé par les magasins et de prendre ainsi conscience des dimensions de notre patrimoine écrit. Les passerelles et coursives des magasins donnent à voir les cheminements du personnel et des archives. La banque d'accueil, située au centre de la rue intérieure, fait partie des mobiliers dessinés par les architectes comme les casiers vestiaires. Réalisés en bois de mélèze, comme les habillages des murs et des plafonds, ils valorisent l'ambiance générale et contribuent à l'acoustique. Les sols de la rue intérieure et des locaux ouverts au publics sont équipés d'un plancher chauffant/ rafraîchissant.

Le mur nord de l'atrium accueille une œuvre peinte de Philippe Cognée, l'un des artistes contemporains les plus reconnus. Elle a été réalisée dans le cadre du « 1% artistique », suite à un concours organisé en 2017. Cette œuvre offre une grande richesse d'émotions et d'interprétations aux visiteurs et au personnel des Archives.

**LA SALLE DE CONFÉRENCES :** située à l'entrée sud, un auditorium propose 126 places en gradins. Un espace détente du public et un bloc sanitaire rendent son fonctionnement autonome.

**LES EXPOSITIONS :** une salle de 75 m<sup>2</sup> est réservée à l'exposition de documents originaux, ce qui représente une nouveauté par rapport au précédent bâtiment ; elle ouvre sur la rue intérieure par une grande porte coulissante. Respectant les conditions de préservation et de sécurité des documents, elle bénéficie d'un traitement d'air et d'équipements audiovisuels. Une partie de la rue intérieure à proximité de cette salle peut être utilisée pour des expositions et des présentations (environ 150 m<sup>2</sup>).

## LA RECHERCHE ET LA CONSULTATION DES

**DOCUMENTS** : cette mission primordiale de tout service d'archives s'exerce dans deux salles contiguës, la salle des inventaires et la salle de lecture. Donnant par de grands vitrages sur la rue intérieure, et doté en partie d'une double hauteur, cet espace d'une surface totale de 403 m<sup>2</sup> situé au cœur du bâtiment bénéficie d'un éclairage naturel le matin. Le bois est largement utilisé pour le sol (parquet), les murs, les plafonds acoustiques et le mobilier dessiné par les architectes (tables, étagères et banques d'accueil et de transmission des documents). Chacune de ces deux salles a une fonction particulière : le chercheur est accueilli dans la première par un archiviste qui l'oriente dans sa quête, lui présente les inventaires à consulter pour trouver les références des documents à commander sur l'un des deux ordinateurs dédiés. Il trouve aussi dans cette salle, où l'on peut travailler à plusieurs et parler à voix haute, des ouvrages usuels sur l'histoire de France et de notre région, des dictionnaires et autres manuels, et peut avoir accès aux bases de données et sites internet sur deux postes pour préparer sa séance de consultation ou élargir sa recherche. Une fois les documents commandés, le chercheur passe en salle de lecture, où les magasiniers viendront apporter les archives, avec le relais de leurs collègues chargés de l'assistance au public et du respect des conditions de conservation. Le magasinage des documents est facilité par la proximité immédiate, derrière la banque de la salle de lecture munie d'un système de « passe-plats », d'un local de transfert et de deux monte-charges jumelés desservant directement le bloc nord des magasins.

À noter que les trois banques d'accueil du public (accueil général dans la rue intérieure, salle des inventaires et salle de lecture) sont en relation visuelle directe entre elles, renforçant ainsi les contacts pour mieux assurer la complémentarité des tâches.

Confortablement installé à l'une des 60 places de travail, le chercheur peut se concentrer grâce à l'ambiance sereine et silencieuse de la salle, sur la lecture des documents qu'il a retirés à la banque de la salle. Le secteur nord est dédié à la consultation des documents numérisés, sur des postes informatiques, tandis que 4 logettes côté sud permettent de consulter des archives audiovisuelles, ou de travailler à deux, sans déranger les autres chercheurs.

**LES SALLES PÉDAGOGIQUES** : les Archives reçoivent chaque année plusieurs centaines d'élèves, surtout des collégiens, mais aussi des lycéens, pour des travaux pratiques et des ateliers sous la conduite de deux professeurs relais qui animent le service éducatif. Située près de l'entrée nord du bâtiment, une salle de 36 places dotée d'un équipement audio-visuel permet d'accueillir les classes. A proximité, une autre salle plus petite (16 places), est consacrée aux cours et formations dispensées par les archivistes, nouveauté là aussi et confort assuré pour nos usagers.





## LES ESPACES DE TRAITEMENT DES DOCUMENTS, ATELIERS ET BUREAUX DU PERSONNEL

Chaque année, les Archives reçoivent environ 700 mètres linéaires de documents, et sans doute beaucoup plus dans les premières années de fonctionnement en raison de l'arriéré accumulé depuis des années : versements des différentes administrations, juridictions, études notariales, organismes publics et entrées d'archives d'origine privée présentant un intérêt pour l'histoire du département. Une logistique importante est mise en œuvre pour la collecte, la réception, le tri et le classement des documents. Les circuits de fonctionnement sont donc essentiels.

Un hall de déchargement de 97 m<sup>2</sup>, couvert, fermé par deux portes sectionnelles, est accessible aux camions et sert aussi de garage aux véhicules du service. Le parvis devant le hall est protégé des intempéries par une avancée de 8 m de la « casquette » du bâtiment. Une fois déchargés, les versements déjà en ordre doivent être contrôlés dans un local adjacent de 49 m<sup>2</sup> avant de gagner le monte-charge de l'aile ouest et être mis en place en magasins. Quant aux fonds d'archives en vrac, ils font l'objet d'un travail de classement dans les trois salles de tri de 99 m<sup>2</sup> chacune. Equipées de tables à hauteur réglable et de rayonnages, elles offrent 18 postes de classement. En vis-à-vis, deux réserves de boîtes et fournitures de conditionnement. Ce travail de classement et d'inventaires des fonds constitue le cœur de métier des archivistes, c'est ce qui permet aux chercheurs de repérer leurs sources. C'est un véritable travail de bénédictin, aussi ces salles doivent-elles être bien aménagées, bénéficier d'un éclairage et d'un traitement

de l'air adaptés afin que les conditions de travail soient optimales. Encore un grand changement pour les agents. Un local pilon, où l'on stocke avant de les évacuer les archives éliminables, et une pièce pour mettre en quarantaine les documents porteurs de moisissures avant de les faire désinfecter complètent cette zone de traitement des documents.

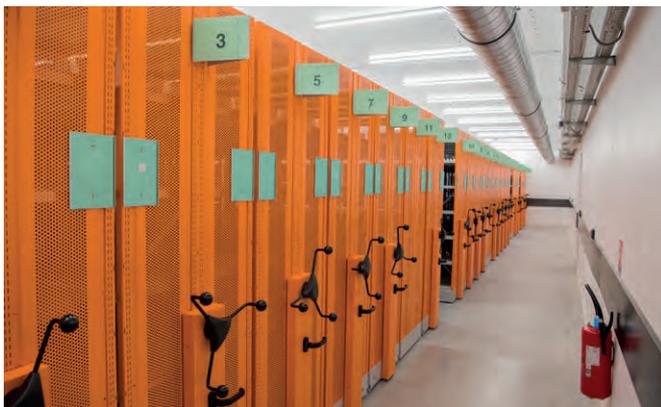
Dans la continuité des salles de tri, on trouve deux ateliers : le premier (90 m<sup>2</sup>) sera destiné à la conservation préventive et à la restauration-reliure des documents ; le second est dédié à la reproduction des archives : prises de vues, numérisation, microfilmage. Composé de plusieurs pièces aux fonctions spécifiques et d'un bureau, il occupe 126 m<sup>2</sup>.

Deux locaux situés au deuxième étage près des magasins spécifiques, sont utilisés pour le traitement des plans et archives photographiques et audio-visuelles. Ils sont complétés par deux réserves pour les boîtes, fournitures et appareils.

Au premier étage sont regroupés tous les bureaux du personnel. Situés côté est ou ouest, ils bénéficient de la lumière naturelle et d'une vue agréable sur les massifs environnants de part et d'autre de la rue intérieure. Ils sont reliés par deux passerelles qui la traversent, ainsi que par une passerelle au-dessus de la salle de consultation, formant une boucle de circulation. Une salle de réunion, une salle de convivialité et des locaux de documentation interne complètent cette partie du bâtiment, d'une surface de 540 m<sup>2</sup>.

## LES MAGASINS ET ESPACES DE CONSERVATION

Ils composent les plus grands volumes du bâtiment et offrent une capacité totale de 70 kilomètres linéaires de rayonnages. Complètement aveugles (protection contre la lumière solaire et les infiltrations d'eau), ils doivent assurer la protection et la conservation de la mémoire écrite du département qui remonte à l'an mil. 46 magasins, de 200 m<sup>2</sup> chacun et équipés de rayonnages fixes ou sur rails, forment autant d'unités de conservation. On distingue les magasins standard qui abritent les documents sur papier ou parchemin, qui ont une ambiance de conservation stabilisée en température et hygrométrie mais sans air refroidi par production de froid, et les magasins spécifiques pour les grands formats (plans, affiches), les hors format et fichiers, ou pour les documents sur d'autres supports (photographies, audio-visuel) : ces derniers sont climatisés pour garder une température et une hygrométrie basses.



### MAGASINS STANDARD :

20 magasins équipés de rayonnages mobiles à entraînement manuel, capacité annoncée de 44 kml et 26 magasins équipés de rayonnages fixes, capacité annoncée de 26 kml. Ils sont situés du 3<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> étage.

Conditions climatiques : 18-23°C, écarts admis ≤ 1°C sur 24 h et ≤ 2°C sur une semaine.

### MAGASINS SPÉCIFIQUES :

Ils sont situés au 2<sup>e</sup> étage sauf le magasin des hors formats qui se trouve au 4<sup>e</sup>.

- Grands formats : 3 magasins de 200 m<sup>2</sup> chacun, équipés de 270 meubles à plans mobiles format A0, au total 4050 tiroirs (conditions climatiques standard)
- Hors formats, fichiers et autres meubles de conservation : un magasin de 200 m<sup>2</sup> (conditions climatiques standard)
- Fonds audiovisuels : 2 magasins de 96 et 196 m<sup>2</sup> pour les films sur support magnétique et pour les autres films (température et hygrométrie plus basses)
- Fonds photo : 2 magasins de 30 et 200 m<sup>2</sup> pour les négatifs et les tirages (conditions de conservation différentes)
- Microfilms : 1 magasin de 50 m<sup>2</sup>
- Archivage électronique : 1 magasin de 52 m<sup>2</sup>



Afin de garantir la pérennité du bâtiment au-delà des 25 années à venir, une solution d'extension de la capacité des magasins a été prévue : un bloc de 18 magasins pourra être construit au-dessus de la zone des parkings, côté sud.

### **TRAITEMENT CLIMATIQUE DES MAGASINS :**

Le maintien des conditions de conservation est assuré par deux moyens :

**1) L' enveloppe du bâtiment** garantit une grande inertie thermique grâce au parement de béton extérieur teinté et matricé d'une épaisseur de 18 cm, suivi d'un isolant de 20 cm, puis d'un mur intérieur autoporteur en béton de 20 cm, d'une lame d'air de 90 cm assurée par la galerie technique double peau qui régule les échanges thermiques extérieurs et enfin d'un voile de béton armé de 28 cm.

L'inertie thermique des magasins situés sous toiture est faite grâce à la dalle de béton alvéolaire de 41 cm et à une isolation renforcée (32 cm de polyuréthane). La surface de la toiture

étant occupée en grande partie par des panneaux photovoltaïques, ces derniers font aussi effet d'écran au réchauffement solaire.

L'atrium est le lieu de passage obligé de tous les documents transitant des magasins d'archives vers les espaces de consultation, d'inventaire et de restauration. Il est important que les conditions de température dans cet espace soient telles qu'il n'y ait pas de chocs thermiques trop importants. Même si la durée de passage des documents dans ces zones est faible, la mise en œuvre d'un chauffage/ rafraîchissement au niveau des coursives par des dalles actives en plancher haut permet d'assurer les températures demandées. En cas de besoin, la ventilation nocturne de l'atrium est assurée par l'ouverture de quatre baies de toiture pour évacuer l'air chaud.

### **2) Le traitement de l'air.**

Le bâtiment comprend 7 locaux techniques : au rez-de-chaussée la sous-station primaire (chauffage urbain) ; au R+1, 2 groupes de locaux renferment les centrales de traitement d'air (CTA), un pour les magasins et les bureaux de l'aile

ouest, et un pour les magasins et les bureaux de l'aile est, ainsi que pour la salle de conférences et les espaces ouverts au public du rez-de-chaussée ; au R+2 où se trouvent les magasins spécifiques, une sous-station de chauffage secondaire et un local de groupes froid. L'air préparé à la bonne température et à la bonne hygrométrie circule dans des centaines de mètres de gaines au long des galeries de la double peau. Il est insufflé dans les différents magasins, puis est repris et retraité en continu. Le brassage de l'air est amplifié dans chaque magasin par deux ventilateurs de plafond. Le pilotage de l'ensemble de ces installations est fait par une Gestion technique centralisée.

### **UN BÂTIMENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE**

La sécurité du bâtiment contre l'incendie est assurée par une centrale SSI et des centaines de détecteurs automatiques ou à déclenchement manuel. La sûreté du patrimoine et des équipements a été particulièrement étudiée. D'une façon générale la plupart des

locaux sont sous contrôle d'accès. Le gardiennage est assuré par logement sur place.

### **UN BÂTIMENT ÉCORESPONSABLE**

Les Archives départementales ont été conçues comme un bâtiment vertueux. Le temps n'est plus où les magasins de conservation étaient climatisés : des solutions moins gourmandes en énergie et en coûts de fonctionnement sont maintenant de règle, reposant sur l'inertie thermique du bâtiment. Une prestation de commissionnement, confiée à un bureau d'études, a pour objectif de permettre des économies et un fonctionnement optimal des équipements.

Des panneaux photovoltaïques installés en toiture permettent de produire une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement quotidien du bâtiment ; les eaux de pluie sont récupérés dans des bassins de rétention et réservoirs afin de minimiser l'impact sur les réseaux d'évacuation, et de servir à l'arrosage. La « casquette » porte une végétation rase qui contribue à l'équilibre thermique du bâtiment.

### **LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

Le parti d'aménagement s'inspire de l'esprit paysager simple et sobre du campus et s'insère dans un projet plus large d'amélioration des relations entre le sud du domaine universitaire et la ville de Saint-Martin-d'Hères : liaison piétonne entre la place centrale du campus et l'entrée nord du bâtiment ; création d'une voie cyclable longeant la limite est de la parcelle.

Côté sud, outre la zone logistique des Archives, se trouvent les espaces de stationnement pour le public et le personnel, intégrés au parvis. Un accès aux blocs des magasins est prévu pour le camion des pompiers. La desserte pour les cars se fera par la rue des Résidences.

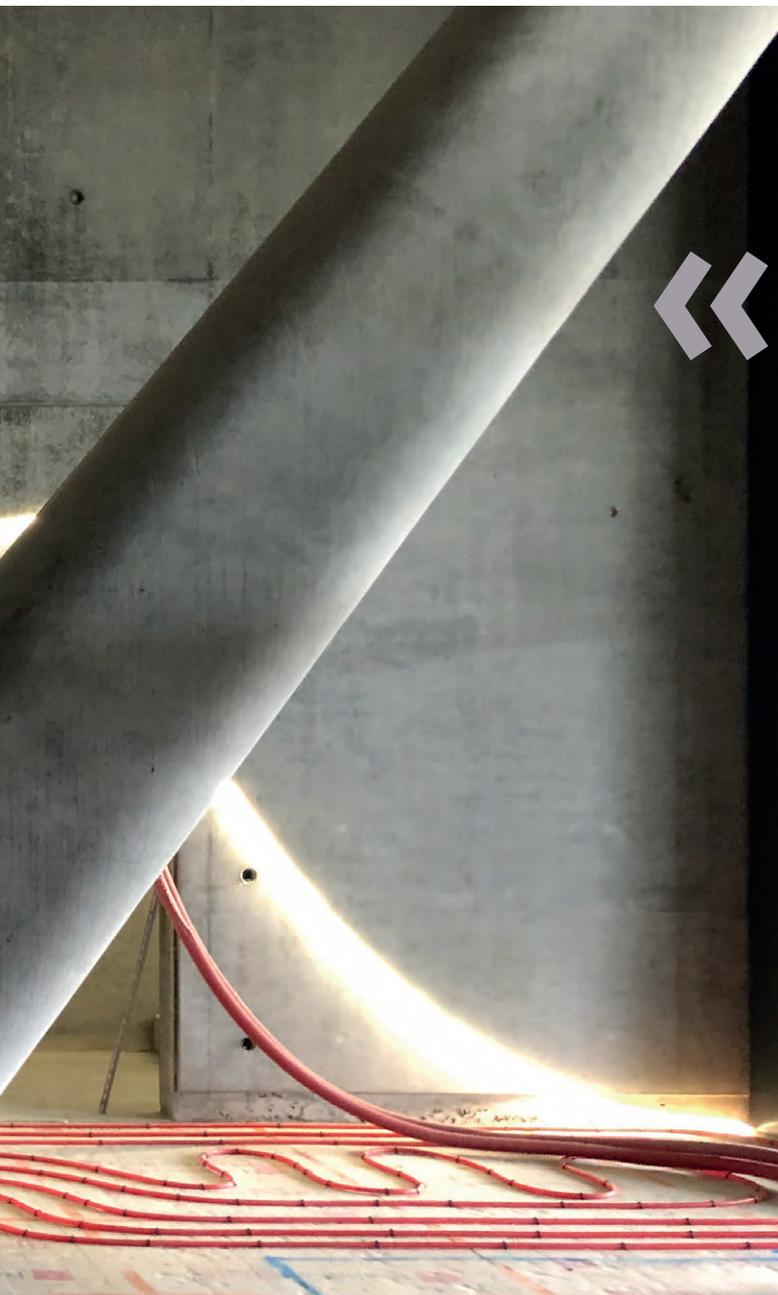
De la programmation à la réalisation, le nouveau bâtiment des Archives de l'Isère intègre des besoins très précis. Ainsi plus de mille ans d'archives, notre histoire et celle des décennies à venir sont-ils conservés avec toute l'attention que mérite notre patrimoine.



UNE SOMME

DE DÉFIS POUR

LES PROFESSIONNELS



## ARCHIVES PARADOXALES

*Les Archives départementales de l'Isère jouent d'oxymores architecturaux.*

*La rue intérieure, espace public qui unit le sud et le nord du site, Saint-Martin-d'Hères et son campus, est aussi la frontière qui distingue l'espace ouvert de la médiation des lieux réservés de la conservation.*

*Le joint creux de l'étage des archivistes suspend le lourd sur le léger, la masse des 56 magasins sur le vide de la rue dont les poteaux en V de béton révèlent le stratagème.*

*L'opacité totale des quatre monolithes de béton teinté, stratifié, matricé et sablé cerne l'atrium qui éclaire le cœur des Archives d'une lumière zénithale inattendue.*

*L'effet de ces paradoxes, conçus promptement lors des études, s'est affirmé avec lenteur au rythme du travail des compagnons du chantier, révélant chaque jour davantage la force de leur mise en scène. Au cours de ces deux années de chantier, j'ai goûté cette patience nécessaire à l'architecture, indissociable de la mémoire, et l'émotion soutenue et renouvelée qu'elle provoque à chaque visite de chantier.*

**Jean-Philippe Charon**, CR&ON Architectes

## QUELLE AVENTURE !

Le projet des Archives départementale a commencé chez Cuynat Construction par nombre de brainstormings intenses alliant notre service d'études de prix, nos ingénieurs méthodes et de notre Bureau d'études structure. En effet, afin de répondre de manière pertinente à un tel projet il était absolument nécessaire d'allier innovations structurelles et pragmatisme technique de manière immédiate. Confiants et certains dans notre capacité à répondre au challenge proposé, la tâche n'en restait pas moins ardue pour réaliser cet ouvrage d'exception.

Et quel ouvrage ! 320 pieux, des ouvrages de béton armé avec des qualités de parements supérieures, de la grande hauteur, une casquette périphérique aux formes complexes, des poteaux qui sont en réalité de vraies piles de ponts, et pour couronner le tout, des façades monolithiques en Béton Architectonique straté, coloré, matricé et sablé.

Bref, 12 000 m<sup>3</sup> de béton « ultra » technique et 1500 tonnes d'acier à mettre en place en seulement une petite année ... c'est là qu'on se rend compte que la vidéo du projet parle bien d'un « Vaisseau Minéral ».

L'équipe travaux a donc été rapidement mise en ordre de bataille afin de s'atteler à la tâche et gérer des problématiques encore jamais rencontrées. Chacun des intervenants a dû pousser son savoir-faire, ses procédés techniques et ses compétences au-delà de ce qu'il pensait réalisable.

Le pragmatisme et la grande expérience de nos chefs de chantier ont été immédiatement sollicités afin de mettre en musique ce qui n'était jusqu'alors que de la théorie. Un, deux, trois et in fine cinq prototypes de façades ont été réalisés afin d'aiguiser l'organisation, la technique, le matériel, l'expérience de nos compagnons. En effet, si un paramètre est à mettre en avant dans cette aventure c'est bien leur savoir-faire, sans lequel rien n'aurait été envisageable.

Un des plus beaux souvenirs de cette opération reste le décoffrage du premier voile de façade, car en voyant le résultat les Architectes du projet se sont pris dans les bras l'un de l'autre ... visiblement satisfaits et même émus du résultat qu'ils avaient, enfin, sous leurs yeux.

Une aventure réussie grâce au travail commun d'une véritable équipe alliant conception architecturale pointue, moyens techniques hors normes, et savoir-faire de nos équipes.

Vivement la prochaine opération aussi belle, vivement la prochaine aventure !

**L'équipe Travaux Cuynat Construction  
et Entreprise SDE.**

ARC

**PORTRAIT :**  
**MANUEL TEXEIRA,**  
**MAÎTRE OUVRIER CHEZ**  
**CUYNAT CONSTRUCTION**



Bernard Ciancia l'a photographié. Il a aussi eu les honneurs du journal (Dauphiné Libéré du 19 avril 2019) : c'est en effet lui qui a décoffré les lettres de l'inscription Archives départementales de l'Isère sur la façade sud des magasins. Son sentiment ? La fierté, confie-t-il. Le texte étant « gravé dans la pierre », il s'agit d'une opération minutieuse qui ne peut être confiée qu'à une personne d'expérience et sûre de ses gestes. « J'ai aussi participé à la réalisation des poteaux en V avec un collègue de longue date et un jeune que nous formions. J'ai participé à d'autres chantiers importants, à Paris ou ailleurs, mais celui-ci est le plus gros et c'est assurément un chef-d'œuvre » .

## Spécialités

Moulages artistiques pour tous immeubles

Vases, Fontaines, Bassins, Balustrades

Plancher

Reservoirs

Plancher

# André Cuynat

Entrepreneur-Spécialiste

19

prolongée

DE TRAVAIL

eur de

er dans

N° 27

il soit

à Travail

ment

e actuel

A Gren

## QUAND LE CONTENU RÉPOND AU CONTENANT : 105 J

Il se trouve que les archives des débuts de la société Cuynat sont conservées aux Archives départementales et déménageront donc en même temps que le reste des 39 kms linéaires. Il s'agit de documents de 1898 jusqu'aux années 30, récupérés en 1990 dans les locaux rue Charrel quittés par l'entreprise. 7 ml de correspondance départ et arrivée, journaux, livres de comptes et livres de paie, dossiers de chantiers mais aussi de cartons de photos permettent de connaître le quotidien et le développement d'une entreprise familiale de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

En 1905, André Cuynat (1880-1956) s'associe à Emile Mollaret avec qui il fonde la société Mollaret et Cuynat. Enregistrée le 24 février et située 17 rue Augereau à Grenoble, elle est spécialisée en travaux de béton armé et de moulage en ciment. À la mort d'Émile Mollaret en 1911, la société s'intitule alors « André Cuynat successeur » et quitte la rue Augereau pour la rue Charrel. Le fils d'André Cuynat, Georges, lui succède à la fin de la guerre puis crée en 1947 une entreprise en son nom propre qu'il dirige jusqu'à son décès en 1984. Une cogérance prend le relais jusqu'à la cessation d'activité en 1999. L'entreprise fut alors recrée en 2003 sans lien avec la famille mais en conservant le nom de « Cuynat constructions ».



MOLLARET et CUYNAT, Entrepreneurs  
Spécialistes de Travaux de Béton armé - Moulage en Ciment  
GRENOBLE

Entre de Mollaret et Cuynat, pendant la guerre 1914-1918, dans la rue de la République à Grenoble.



MOLLARET et CUYNAT, Entrepreneurs  
Spécialistes de Travaux de Béton armé - Moulage en Ciment  
GRENOBLE

Dans la plus ancienne installation que la Société des Bétons Armés, à Lancy (Grenoble).



## INTERVIEW DE SARAH FORESTIER, CONDUCTRICE D'OPÉRATIONS

Service conduite de projets, Direction des constructions  
publiques et de l'environnement de travail, Département  
de l'Isère

### En quoi ce bâtiment a-t-il été une première pour vous ?

*C'est le plus gros chantier que j'ai eu à conduire pour le moment, que ce soit pour la superficie ou pour le coût. C'est la première fois que je validais une facture de plus d'un million d'euros ! Un million d'euros, c'est ce que coûte la rénovation totale d'un centre d'exploitation routier, ça donne une idée de l'ampleur du projet. D'ailleurs la comptable n'a pas voulu traiter cette facture seule et a demandé l'assistance de sa cheffe de service. Pour la première fois aussi, j'ai pu parcourir virtuellement un bâtiment avant même sa construction. Le recours à la technologie BIM [building information modeling ou bâti immobilier modélisé] permet en effet de créer une modélisation en 3D de l'édifice très fine. C'est un outil très pratique notamment lors de la conception pour repérer et corriger les erreurs. Ça évite de les découvrir sur le chantier, ça permet aussi une visite virtuelle très réaliste mais qui ne diminue pas l'effet de surprise lorsqu'on découvre le bâtiment « en dur ». Plus anecdotique, c'est mon premier ouvrage « sans fenêtre » puisque la majorité du bâtiment est constituée de magasins d'archives aveugles.*

### Qu'est-ce qui vous a le plus plu, étonnée ?

*Le consensus de tous les intervenants pour porter ce projet. J'ai vraiment ressenti l'envie, l'enthousiasme et l'adhésion de tous, des élus aux ouvriers, des architectes aux entreprises, des utilisateurs aux collectivités partenaires. L'entreprise Vicat s'est mobilisée pour concevoir les façades – c'est la première fois que j'ai droit à 5 prototypes ! – la mairie de Saint-Martin-d'Hères a délivré le permis de construire en 3 mois à peine ... Il y a vraiment eu un plaisir partagé. L'enthousiasme des équipes m'a beaucoup touchée. De manière générale, la conduite d'opération est toujours enrichissante car elle permet de découvrir de nouveaux métiers, de nouvelles pratiques auxquelles le bâtiment doit répondre.*

### Comment vous sentirez-vous à la fin du chantier ?

*On se sent toujours un peu triste à la fin d'un chantier. Quand on travaille au quotidien sur un même projet pendant cinq ans, on fait des rencontres, on crée des liens qui se rompent brutalement à l'achèvement du projet. Il faut en faire le deuil.*

### Qu'est-ce que vous avez prévu après ?

*Des vacances !*



VUES

D'ARTISTES

## LA TOUR DES MÉMOIRES

*C'est un projet qui est né il y a un peu plus de deux ans pour la commande publique du nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère. Je voulais faire une peinture qui puisse s'intégrer dans le coeur même du bâtiment et qui soit lue comme un signe fort pour ce lieu de mémoire. L'architecture m'orientait vers la conception d'une oeuvre verticale. Après un temps de réflexions et de recherches graphiques, j'en suis venu à imaginer une structure architecturale archaïque et symbolique en forme de sablier. Une multitude d'esquisses m'ont permis d'affiner mon projet. Dessins, aquarelles, peintures à la cire, ces différentes étapes de recherches plastiques qui ont été réalisées pendant presque deux ans ont abouti à une proposition picturale beaucoup plus audacieuse que celle que j'avais imaginé au départ. Cette forme de sablier symbolise le temps. J'ai voulu une architecture bien plantée sur sa base, sur le territoire, une forme conique qui s'élève vers le ciel puis qui se*

retourne, qui s'évase et qui se diffracte. Une architecture qui soit percée de mille fenêtres pour permettre la circulation de l'énergie de l'intérieur vers l'extérieur et inversement, et sur le sommet, cette éruption, une façon de disperser le savoir contenu dans cette forme, de fertiliser le territoire. Je voulais ce tourbillon qui puisse être lu comme une fabuleuse énergie qui continue de faire grandir cette tour en allant toujours plus haut vers le ciel.

En ce qui concerne les couleurs, je les ai choisi pour la tour très chaudes : des rouges, des ocres et des jaunes orangés et pour le ciel : des bleus qui en s'élevant deviennent de plus en plus vif et profond ... Tout cela pour donner à l'ensemble une oeuvre que le spectateur lira comme une fenêtre symbolique au coeur de ce très beau bâtiment des Archives. J'ai réalisé huit pièces de 200 x 200 cm qui une fois assemblées formeront l'oeuvre de 800 x 400 cm. La réalisation finale de cette peinture s'est faite durant le confinement. C'est un moment où j'ai pu avoir une concentration maximale sur ce beau projet. **Philippe Cognée**



### UN PHOTOGRAPHE S'EN EST ALLÉ...

Photographe reconnu, **Bernard Ciancia** s'est toujours intéressé au monde ouvrier. Depuis 2005, il arpente usines et ateliers de l'Isère, appareil photo en main. Après le Stade des Alpes, le quartier de Bonne ou le couvent Sainte-Cécile, c'est le chantier des Archives départementales qui a attiré son attention. Pendant plusieurs mois, il s'est rendu sur place à la rencontre des ouvriers, échangeant avec eux, les observant à l'œuvre et captant à travers son objectif leur engagement dans leur travail. Il était prévu qu'il accompagne l'aventure jusqu'au bout en photographiant le déménagement, sa maladie l'a arrêté au milieu du gué.

Bernard Ciancia offre une fois de plus son regard original à travers une sélection de photographies qui alternent des portraits saisissants d'hommes au travail et des prises de vue remarquables du bâtiment où, jouant sur la texture des matériaux, il leur confère un aspect précieux. Ses photographies traduisent le lien qu'il a créé avec chacun de ceux qui intervenaient sur le chantier. Exposées dans la salle de conférence du nouveau bâtiment, elles lui permettent par-delà sa mort en octobre dernier de partager son témoignage de l'aventure vécue en commun.



CINQ ANS

POUR IMAGINER

Que de premières fois pendant toutes ces années  
où l'équipe des Archives de l'Isère a vécu au  
rythme du projet ! Nous avons demandé à chacun  
quel souvenir il en gardera

## ET NON...

### POUR MOI CE NE FUT PAS LA PREMIÈRE FOIS

*Pour la deuxième fois dans ma carrière, j'aurai participé de A à Z à la construction d'un bâtiment d'Archives départementales. Depuis les premiers rapports adressés à la hiérarchie pour alerter sur la situation de saturation des rayonnages ou sur l'inadéquation des locaux, jusqu'au jour de l'ouverture du nouveau bâtiment au public, que d'étapes à franchir sur de nombreuses années...de 1994 à 2000 pour les Archives de Haute-Savoie, de 2015 à 2021 pour les Archives de l'Isère. Dans les deux cas le Conseil départemental a choisi de construire un bâtiment neuf sur un nouveau site, et dans les deux cas ce fut un chantier mené tambour battant : six ans est un délai court pour des bâtiments très techniques et de grande volumétrie comme le sont ceux des Archives départementales. De la validation du programme aux réunions de chantier et à la livraison du bâtiment, tant de réflexions, de calculs, de réunions, de rencontres avec les différents intervenants, pour une nouvelle fois découvrir et apprendre tant de choses. Pour la première fois j'ai assisté à la conception et à la réalisation d'un bâtiment avec l'utilisation de l'outil BIM (Building Information modeling) et je dois avouer que j'ai été fascinée par la visite virtuelle de la maquette numérique 3D au cours de laquelle nous traversons les étages, tel un passe-muraille.*

*C'est avec la même émotion que j'ai vu naître les fondations, les piliers et les murs, et s'élever étage après étage l'écrin qui abritera le patrimoine écrit placé sous ma garde. Avec toujours la même question qui tourne dans la tête : ce nouveau bâtiment sera-t-il à la hauteur de toutes les attentes, répondra-t-il pendant des décennies aux objectifs fixés de conservation d'un patrimoine unique et inestimable, que nous avons reçu ou collecté, et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures ? Encore un peu de patience ....*

### Hélène Viallet

Directrice des Archives départementales de l'Isère  
Direction de la Culture et du Patrimoine





## INTERVIEW DE MATHILDE LE ROC'H MORGÈRE

Directrice adjointe des Archives départementales

### « Quel est votre rôle dans ce projet, en quoi consistent vos missions ?

*Les archivistes représentons les utilisateurs dans ce projet. Notre rôle consistait à expliquer aux autres participants le rôle et les missions des Archives et les activités qui en découlent. L'objectif était d'exprimer clairement les besoins du service pour que le futur bâtiment nous permette de remplir au mieux nos missions quotidiennes. Nous avons participé à établir le programme du bâtiment pour définir les différents espaces nécessaires. Nous avons ensuite participé à l'analyse des projets présentés dans le cadre du concours puis nous avons travaillé tout au long du projet avec les architectes, lors de réunions mensuelles, pour préciser nos besoins. Hélène Viallet et moi-même avons représenté les*

*utilisateurs dans le cadre de ce projet car il n'était pas possible que la trentaine d'agents des Archives participe aux réunions de travail. Pour autant, nous avons eu à cœur d'associer lorsque c'était possible nos collègues notamment au moment de l'avant-projet sommaire. Après une présentation globale de l'organisation du bâtiment, des réunions de travail ont été organisées par groupe (équipe accueil, équipe salle de consultation, équipe salle des inventaires ...). Cela a été l'occasion de réfléchir à nos pratiques, repenser notre fonctionnement, bref, de se projeter dans le futur. Les modifications proposées à l'issue de ce travail amélioreront grandement nos tâches quotidiennes. Enfin toute l'équipe des Archives a eu la possibilité de visiter le futur bâtiment lorsque le gros œuvre a été fini.*



### **Qu'avez-vous pensé lorsque vous avez appris qu'il était décidé de construire un nouveau bâtiment ?**

*Les constructions de bâtiments d'Archives constituent des occasions rares dans la carrière d'un archiviste. Lorsque j'ai pris mon poste en 2014 je me réjouissais de pouvoir suivre le projet initial d'extension sur site. La décision prise par le Président du Département en 2015 a donc été une grosse surprise et une incroyable chance !*

*C'était une expérience passionnante, surtout pour une jeune professionnelle. Nous avons dû bien sûr réfléchir à nos pratiques, en nous demandant si nous pouvions les améliorer d'une manière ou d'une autre, mais aussi plus largement réfléchir à l'évolution de nos missions actuelles et au développement de nouvelles activités.*

*Des questions parfois très pragmatiques de contrôle d'accès ou d'installation de vidéoprojecteurs nous amenaient à avoir une réflexion beaucoup plus large sur notre métier présent et futur, sur les services rendus à nos publics.*

*Outre la réflexion sur nos missions, ce chantier a également été l'occasion pour moi de rencontrer d'autres corps de métier, de découvrir de nouvelles approches et de se pencher sur des questions parfois techniques : serrurerie, électricité, rayonnages, mobiliers, paysagistes ...*

*Les archivistes sont toujours très curieux car notre métier nous amène à nous intéresser à des sujets très divers avec des interlocuteurs très différents. De ce point de vue les échanges lors des réunions mensuelles avec la conductrice d'opération et les architectes étaient particulièrement enrichissants !*

### **Quels moments plus marquants ?**

*Les longues séances de travail avec Hélène Viallet pour analyser les 4 projets du concours. C'était en plein été et il faisait particulièrement chaud. Nous avons réalisé un tableau comparatif de quelques centaines de lignes ! Ou alors les très longues séances de travail où nous avons précisé le contrôle d'accès de chacune des 360 portes du bâtiment.*

*Moment émotion : la visite de chantier où, une fois les fondations réalisées, les premiers murs et les piliers en V ont commencé à s'élever. Pour moi c'est vraiment le moment où le bâtiment s'est « incarné » en passant de la 3D virtuelle au très concret. C'était émouvant de voir le bâtiment devenir une réalité grâce à la volonté et aux efforts partagés de tant de gens.*

### **Comment vous sentirez-vous à la fin du chantier ?**

*Je suis très heureuse d'avoir eu la chance de contribuer à un projet d'une telle qualité, pendant lequel j'ai énormément appris. Mais pour les archivistes le chantier n'est pas vraiment fini car nous enchaînerons sur le déménagement de nos fonds, prévu pour durer 6 mois !*



« Nouvellement chargée de l'action culturelle, je rejoins l'équipe des Archives en février 2020.

Ce qui m'a immédiatement frappée, c'est l'effervescence et l'enthousiasme de l'équipe pour ce projet. Tout le personnel des Archives œuvre depuis plusieurs mois et même plusieurs années à la préparation du déménagement tout en assurant ses missions de service public avec un véritable engagement.

Et puis, je découvre le chantier du nouveau bâtiment : un gigantesque vaisseau aux couleurs chaudes mélangeant les ocres et les gris qui se détache d'un ciel bleu et se dresse devant nous, élégant et imposant. De l'extérieur, on craint un bâtiment aveugle éclairé par la lumière artificielle, il en n'est rien. La rue centrale qui traverse le rez-de-chaussée d'un bout à l'autre des archives invite le visiteur dans de larges espaces jusqu'à l'atrium, véritable puit de lumière, où l'on aperçoit le ciel au-dessus des six étages de magasin. Une chose est sûre, ce bâtiment gardien de notre identité commune ne laissera personne indifférent ». **Mylène**

« Pendant l'année 2018 j'ai suivi une formation au CNFPT et j'ai pu ainsi régulièrement suivre à travers le grillage qui sépare les deux terrains le bâtiment s'élever en moins d'un an. Et quelle émotion un matin de juillet 2019 en descendant de Saint-Martin-d'Uriage lorsque j'ai découvert le bâtiment qui se détachait dans le soleil levant ! Je me suis dit qu'il avait fière allure. » **Marion**

« À l'occasion de la réunion de service lorsque nous avons découvert les plans de l'avant-projet sommaire, nous avons été plusieurs à remarquer un souci avec la circulation à la sortie d'un ascenseur. En effet, dans la configuration initiale, un mur situé en face de l'ascenseur rendait difficile le maniement des transpalettes et des chariots d'archives. L'architecte mis au courant a pu modifier les plans pour adapter cet espace aux usages du service. » **Thierry**

## PAROLES D'AGENTS

« Quelques essais de couleur sur le mur d'un escalier pour mieux imaginer. Préférez-vous le 840 (Jaune Kaldinski) ou le CH8 823 (Jaune Graf) ? A moins que ce ne soit le 821 (Jaune Angelico) ? C'est le jaune Caillebotte qui a remporté la mise et nous serons donc ensoleillés du sol au plafond à tout l'étage des bureaux, nos visiteurs l'apercevront depuis la salle de lecture et la rue intérieure. Pour les autres étages, ce sera seulement lors des visites organisées que vous pourrez découvrir comment chaque magasin se distingue non seulement par ce qu'il contient mais aussi par sa couleur ».

**Natalie**

« Vous verrez ça sera bien mieux dans le nouveau bâtiment »  
Voilà LA phrase dont j'ai usé et abusé sans relâche pendant des années. Ce n'était pas juste une vague promesse en l'air de ma part, car membre du personnel des Archives j'ai eu la chance d'être là aux premières loges, dès que l'idée de ce nouveau bâtiment a été évoquée.  
En salle des inventaires pour les usagers ? Vous verrez, plus de grincements de dents, de dos douloureux, de flexions pénibles de genoux liés à la manipulation de lourds classeurs au dos en bois placés ou trop haut ou trop bas sur les étagères : j'ai vu les architectes tester eux-mêmes, dans cette salle, la prise en main des fameux classeurs, mesurer les étagères, noter la place qui sera nécessaire pour les installer d'une manière ergonomique, réfléchir intensément à la future disposition de ce lieu si important pour un bon accueil de nos usagers.

Dans les coulisses, pour le personnel des archives ? Plus d'angles malcommodes, car afin de bien prendre conscience des embûches et de la pénibilité du parcours actuel des chariots, avec double chicane en pente et à angle droit, j'ai vu le maître d'œuvre empoigner un chariot bien rempli (lot quotidien des agents) et tester par lui-même l'importance de concevoir des cheminements fluides sans obstacles et bien pensés.

Et pour les parchemins, qui trop secs, émettaient d'inquiétants craquements ? J'ai pu mesurer sur les plans puis toucher sur le chantier la double peau du bâtiment qui assurera le taux d'humidité le plus idéal possible ; vénérables multicientenaires vous retrouverez une belle souplesse et une deuxième jeunesse.

Alors oui, vous verrez, à Saint-Martin-d'Hères, nous serons tous bien. »

**Aurélie**



Directeur de publication : **Hélène Viallet**  
Responsable de publication : **Natalie Bonnet**  
Coordination : **Mylène Neyret**  
Conception graphique : **Stéphanie Dozol**  
Impression : **Imprimerie du Pont-de-Claix**

Photographies  
**Bernard Ciancia** : p. 4, 21, 25  
**Frédéric Pattou** : couv., p. 2, 6, 7, 13, 15  
**Denis Vinçon** : p. 10, 27  
**Cr&on Architectes** : p. 19  
**Philippe Cognée** : p. 24

**Archives départementales de l'Isère**  
12, rue Georges Pérec  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
[archives.isere.fr](http://archives.isere.fr)

**isère**  
LE DÉPARTEMENT